

Check-list pour les groupes affinitaires

Choisissez un nom pour votre **groupe affinitaire** (un mot qui sorte de l'ordinaire, avec beaucoup de voyelles que l'on peut bien prononcer et qui est facilement compréhensible)

Échangez-vos **noms complets, adresses et dates de naissance** en cas de mise en détention/blessure

Parlez de vos **objectifs personnels et motivations** :

- Pourquoi souhaitez-vous participer à cette action ?
- Qu'est-ce que vous en attendez ?

Parlez de vos **expériences précédentes et de vos craintes** :

- Comment vous sentez-vous physiquement et psychologiquement au vu de cette action ?
- Est-ce qu'il y a quelque chose qui vous semble particulièrement facile ou qui vous pose problème ?
- Qu'est-ce qui vous fait peur dans une action ou en cas de répression ?

Réfléchissez au comportement que vous voulez adopter dans certaines **situations particulières** :

- Que souhaitez-vous faire ensemble dans cette action, jusqu'où voulez-vous aller ?
- Quel est votre comportement à l'égard de la police ?
- Que faites-vous si la police fait usage de chevaux, chiens ou canons à eau ?
- Comment vous comportez-vous en cas de situation d'évacuation ?
- Y-a-t-il des circonstances dans lesquelles vous souhaiteriez quitter le blocage en cas de besoin ?
- Y-a-t-il des situations dans lesquelles vous diviseriez votre groupe affinitaire ou dans lesquelles vous le dissoudriez ?
- Comment voulez-vous vous comporter en cas de répression pendant l'action ?

Parlez de vos **besoins** :

- Qu'est-ce que vous attendez les uns des autres ?
- Quelles sont vos limites personnelles pour cette action ?
- Comment votre groupe affinitaire doit-il répondre à vos attentes et limites ?
- Que peuvent faire les membres de votre groupe affinitaire pour vous si vous ne vous sentez pas bien ?
- Y-a-t-il des membres dans votre groupe qui ont besoin de prendre régulièrement des médicaments ? Montrez aux autres où les trouver dans vos affaires.

- Décidez quelles seront les deux (ou bien trois) personnes qui resteront ensemble dans tous les cas et dans toutes les situations (**buddys/tandems/binôme**). Si les binômes sont considérées comme étant du même sexe (masculin/féminin), il y a plus de chances de rester ensemble en cas de garde à vue.

Convenez comment vous voulez **prendre des décisions** :

- Définissez des signes de main (approbation, véto, indications de direction, « venez pour discuter » etc.)
- Entraînez-vous à prendre des décisions de façon consensuelle mais rapidement dans le quotidien ou bien dans le camp (on va dormir ou aller chercher une bière ? etc.)

Répartissez **les tâches** :

- Qui va vous représenter dans les assemblées de délégué.es/conseil des porte-parole ? (C'est bien de nommer plusieurs personnes afin de pouvoir tourner)
- Qui a son téléphone avec lui/elle ? Tout le monde a tous les numéros ?
- Avec quelles personnes en dehors de votre groupe de référence voulez-vous communiquer ?
- Qui connaît le terrain ?
- Qui a un kit de premier secours et du sérum physiologique ?

Imaginez **comment aménager le blocage de la façon la plus agréable pour vous**. Est-ce que vous voulez emporter des jeux ou des instruments de musique, ou exprimer votre créativité d'une autre façon ?

Fixez des points de rendez-vous avant, pendant et après l'action, au cas où vous vous perdriez.

- À quelle place dans le « doigt » voulez-vous vous déplacer ? À l'avant, au milieu, derrière ?
- À quel endroit du blocage aimeriez-vous bien être assis ?

Écrivez-vous **les numéros de téléphone de la commission d'investigation/legal team** sur le corps (un bout de papier se perd facilement ou peut vous être confisqué par la police).

- Appelez toujours la legal team si vous apprenez quelque chose sur une arrestation !
- Appelez-la aussi dans tous les cas, dès que vous êtes sorti.e de garde à vue !
- Avant l'action, la legal team distribue des numéros qui n'existent qu'en un

seul exemplaire pendant toute l'action. Vous pourrez donc donner ce numéro au téléphone au lieu de votre nom. Si vous ne voulez pas donner votre identité, écrivez-vous ces numéros sur le corps et faites-les circuler entre vous.

Préparez-vous à une éventuelle garde à vue :

- Voulez-vous donner votre identité ou pas ?
- Comment voulez-vous vous y prendre si la police cherche à procéder à votre identification (rendre vos empreintes digitales indéchiffrables, vous peinturlurer le visage ?)
- Quand chacun.e de vous doit-il/elle être de retour à la maison ?
- Est-ce que c'est important pour vous que quelqu'un – ou encore une personne en particulier – vienne vous chercher au commissariat ?
- Qui faut-il informer si vous rentrez chez vous plus tard que prévu ? Comment peut-on joindre ces personnes ?
- Si c'est le cas, qu'est-ce qu'il faut prendre en charge ? (annuler des rendez-vous, s'occuper des enfants, « ranger » l'appartement...)
- Discutez de là où sont vos papiers d'identités, ou rangez-les tous ensemble dans un même lieu (si quelqu'un veut sortir du commissariat, le fait de décliner son identité à l'oral ne suffit pas toujours et peut même souvent retarder votre libération). Il n'y aura pas de surveillance centralisée dans le camp !
- Est-ce que vous souhaitez que l'on communique vers les médias si vous restez plusieurs jours en garde à vue ou si vous vous trouvez en détention provisoire ?

Chez vous, préparez vos personnes de confiance :

- S'il y a beaucoup de choses à régler, donnez-leur une liste de tout ce qu'il faudra faire dans le cas où vous rentriez plus tard que prévu.
- Donnez-leur un numéro sur lequel appeler pour avoir de vos nouvelles et expliquez-leur les circonstances.
- Si vous ne voulez pas donner votre identité, insistez sur le fait que votre nom ne doit pas être mentionné au téléphone, mais plutôt le numéro

donné par la legal team ou votre pseudo.

- Apprenez par cœur le numéro de ces personnes de confiance.

Convenez **d'un lieu et d'un moment pour débriefer**, afin de clarifier :

- Comment vous êtes-vous sentis dans le groupe affinitaire et dans l'action ?
- Qu'est-ce qui a bien ou moins bien fonctionné ?
- Est-ce qu'il y a eu de la répression, ou est-ce qu'il pourrait encore y en avoir ?

Convenez ensemble de **reprendre contact et vous soutenir mutuellement, au cas où vous devriez subir la répression plusieurs semaines ou mois après l'action**. Mettez-vous d'accord dans le groupe affinitaire et demandez conseil à un groupe de soutien légal de votre choix. Restez en contact même si vous n'attendez pas de répression, afin que vous puissiez aussi vous soutenir émotionnellement et que cela ne passe pas inaperçu si l'un.e des membres du groupe affinitaire ne se sent pas bien après l'action.

Version au 28.05.2019